

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Master Droit du patrimoine

Niveau d'étude
viséDurée
2 ans

BAC +5



Composante

Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
socialesOuvert en stage
Non

Parcours proposés

- Droit du patrimoine culturel

Le master offre de nombreux débouchés professionnels directs, notamment dans les établissements culturels, et permet de préparer des concours tels que ceux de commissaire de justice ou de commissaire-priseur volontaire.

Présentation

Le Master mention Droit du patrimoine combine dans ses objectifs pédagogiques à la fois des exigences théoriques et pratiques aux fins de préparer aux métiers du droit afférant au monde de la culture, de l'art et du marché de l'art.

Le master forme des juristes capables de travailler dans les services culturels à l'image des conservateurs du patrimoine (musées, monuments historiques) des directeurs ou responsables en affaires culturelles des collectivités territoriales, des techniciens des métiers de la culture, mais également auprès des commissaires-priseurs et experts, des galeries d'art et maisons de vente aux enchères, des juristes dans le domaine culturel et des avocats spécialisés dans le domaine de l'art.

Il comporte 1 parcours :

- Parcours Droit du patrimoine culturel

Objectifs

Savoir-faire et compétences

Maîtriser de manière approfondie l'ensemble des règles relatives au droit public, pénal et privé des biens, de la propriété littéraire et artistique, du patrimoine culturel et de l'histoire de l'art.

Les + de la formation

La formation est pluridisciplinaire, alliant la formation dans les matières de droit privé, de droit public, de droit pénal et dans le domaine artistique.

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive tout au long des 4 semestres :

- BCC 1 - Rédiger des actes juridiques ou de procédure relatifs au patrimoine culturel ;
- BCC 2 - Apprécier la valeur d'un bien culturel ;
- BCC 3 - Construire et valoriser son projet professionnel.

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

En Master 2 : Déposez votre candidature sur la plateforme Ecandidat de l'université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Modalités d'inscription

Capacité d'accueil : 30

Et après

Poursuite d'études

L'obtention du master permet de poursuivre les études par la rédaction et la soutenance d'une thèse de doctorat, ouvrant sur l'enseignement à l'université.

Insertion professionnelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Gestion et conservation du patrimoine, des musées
- Gestion du patrimoine culturel

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Commissaire de justice
- Commissaire-priseur volontaire

- Directeur / Directrice des affaires culturelles dans une collectivité territoriale
- Directeur / Directrice d'établissement patrimonial
- Conservateur du patrimoine
- Avocat / Avocate spécialisé dans le domaine de l'art

Infos pratiques

Autres contacts

sylvain.wiart@univ-lille.fr
jean-yves.marechal@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Cambrai - Antenne de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Programme

Droit du patrimoine culturel